CC du Mussidanais en Périgord (Siren : 242401222)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Mussidan
Arrondissement	Périgueux
Département	Dordogne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	24/12/2002
Date d'effet	24/12/2002

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Roland LAURIERE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	24400 MUSSIDAN
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	24400 Mussidan
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	8 275
Densité moyenne	53,47

Périmètre

Nombre total de communes membres : 10

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
24	Bourgnac (212400592)	316
24	Les Lèches (212402341)	333
24	Mussidan (212402994)	2 930
24	Saint-Etienne-de-Puycorbier (212403992)	107
24	Saint-Front-de-Pradoux (212404099)	1 141
24	Saint-Laurent-des-Hommes (212404362)	1 064
24	Saint-Louis-en-l'Isle (212404446)	265
24	Saint-Martin-l'Astier (212404578)	138
24	Saint-Médard-de-Mussidan (212404628)	1 711
24	Saint-Michel-de-Double (212404651)	270

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 17

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif *- Contrôle et suivi des assainissements non collectifs ; - Contrôle et suivi de l'entretien de l'assainissement individuel sur le territoire de la communauté dans le cadre des obligations dévolues aux communes étant précisé que les Maires des communes membres interviendront au titre de leur pouvoir de police chaque fois qu'un dispositif d'assainissement individuel sera à l'origine d'une insalubrité pour les habitants de la commune concernée.*
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés *- Elimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés : Collecte, traitement, tri sélectif et élimination des déchets.*
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés *- Elimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés : Collecte, traitement, tri sélectif et élimination des déchets.*
- Autres actions environnementales *Sentiers de randonnée : - Entretien et valorisation des sentiers de randonnée et du petit patrimoine architectural et paysager situé à proximité de ces sentiers suite à l'opération de mise en place du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées en collaboration avec le service du tourisme du Conseil Général.*
Sanitaires et social
- Action sociale *- Actions favorisant le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées ou momentanément fragilisées : - Création et gestion d'un service de portage de repas à domicile ; - Création et gestion d'un service d'aides ménagères. - Création et gestion d'un relai d'assistantes maternelles ; - Aménagement, entretien et gestion de la crèche rue Jules Ferry à Mussidan. - Création, aménagement, entretien et gestion d'un Centre de Loisirs sans Hébergement. - Création d'un pôle*

adolescents et jeunes adultes comprenant : - un point information jeunesse, - la mise en oeuvre d'animations, de projets en leur faveur.

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

- Création, aménagement et gestion de ZAE nouvelles à vocation artisanale, industrielle, commerciale et de services ; - L'aménagement et la gestion des ZAE existantes restant de la compétence des communes à l'exception de la ZAE de Bourgnac et des Lèches.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

- Action de promotion économique et prospection d'entreprises. - Soutien au développement des actions touristiques ; - Réalisation d'une étude en vue de la création et la gestion d'équipements touristiques d'intérêt communautaire : - les conclusions de l'étude donneront lieu à une modiofication des statuts.

Développement et aménagement social et culturel

- Activités péri-scolaires

- Création, aménagement et entretien d'un centre de loisirs sans hébergement ; - Création d'un pôle "adolescents et jeunes adultes" comprenant un point d'information jeunesse, la mise en oeuvre d'animations, de projets en leur faveur.

- Activités culturelles ou socioculturelles

- Coordination et promotion d'actions culturelles en milieu rural en liaison avec les associations locales ; - Création, aménagement, entretien et gestion d'un centre de loisirs sans hébergement.

Aménagement de l'espace

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

Elaboration, suivi et animation d'une charte communautaire de développement et d'aménagement en liaison avec les représentants des différents acteurs économiques, associatifs et institutionnels permettant une vision prospective de développement du territoire.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Compétence obligatoire (Action de développement économique) - Création, aménagement et entretien de l¿itinéraire vélo-route - voie verte de la vallée de l¿Isle qui se situe sur le territoire communautaire, comprenant les itinéraires en site propre et les ouvrages d¿art ; dans le cas des voiries dont la gestion appartient à une autre collectivité, la réalisation d¿aménagements cyclables en site partagé sur les voies existantes du territoire communautaire concernées par l¿itinéraire vélo-route ¿ voie verte de la vallée de l¿Isle, selon les modalités prévues par convention de superposition d¿affectation avec la ou les personnes publiques gestionnaires de ces voiries (article L.2123-7 du code général de la propriété des personnes publiques).

Développement touristique

- Tourisme

- Soutien au développement des actions touristiques. - Réalisation d'une étude en vue de la création et la gestion d'équipements touristiques d'intérêt communautaire ; Les conclusions de l'étude donneront lieu à une modification des statuts.

Logement et habitat

- Amélioration du parc immobilier bati d'intérêt communautaire

Réhabilitation, gestion et entretine de logements locatifs d'intérêt communautaire.

Infrastructures

- Pistes cyclables

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

- Participation à la démarche et au fonctionnement de l'Isle en Périgord.

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

- Création, aménagement, entretien et gestion d'une aire d'accueil pour les gens du voyage en cohérence avec le schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

- Autres

Coordination et promotion d'actions culturelles en milieu rural en liason avec les associations locales.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
24	S.M. C.T.O.M. du SECTEUR DE MONTPON-MUSSIDAN (252402193)	SM fermé	10 917

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)